

FICHE PRODUIT

Produit anti-odeurs pour canalisations

Description

Le ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations est utilisé en cas de bouchons liquides d'écoulement inutilisés ou rarement inutilisés. Le ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations élimine le problème de l'eau évaporée dans les siphons de tout type et empêche ainsi efficacement le développement de mauvaises odeurs.

Parfait pour tous les écoulements des établissements saisonniers comme les maisons et gîtes de vacances, les hôtels, les refuges de montagne, les casernes, etc. Il est toujours recommandé d'utiliser le ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations si une évaporation de l'eau dans le siphon risque de survenir en cas de non-utilisation.

Le ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations est biodégradable et a une odeur agréable.

Domaines d'application

Convient pour tous les siphons, par exemple dans les

- Lavabos
- Douches
- Baignoires
- Siphons de sol
- Éviers
- Bassins d'évier

Application

Pour les écoulements habituels domestiques, versez simplement 100 ml de ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations dans l'écoulement. De l'eau doit être présente au préalable dans le siphon. Pour les écoulements de dimensions plus grandes, la quantité doit être augmentée en conséquence, nous recommandons 250 ml. Il est nécessaire que le ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations recouvre toute la section de l'écoulement. En raison de sa densité, le ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations liquide reste à la surface de



l'eau dans le siphon et empêche ainsi son évaporation. Les odeurs désagréables venant de l'écoulement ne peuvent pas se répandre.

Pour conserver le blocage des odeurs, il est nécessaire de ne pas vider en une fois de quantités plus importantes d'eau dans l'écoulement (> 10 l). Il est recommandé de remplacer le liquide tous les 3 mois.

Après élimination des eaux usées de nettoyage dans l'écoulement, le ProOne Produit anti-odeurs pour canalisations doit être de nouveau ajouté.

Date limite de conservation

Ucune indication

Formes de conditionnement

Flacon 500 ml

Cette «déclaration de performance» s'applique jusqu'à ce que des modifications du produit, de la matière première ou du processus de production aient une influence significative sur les propriétés.